



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS



Bulletin statistique régional

Édition 2014

Nord-du-Québec

Québec 

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Jean-François Fortin
Anne Binette Charbonneau	Jane-Hélène Gagnon
Sophie Brehain	Hugo Johnston-Laberge
Pierre Cambon	Stéphane Ladouceur
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal
Marc-André Demers	

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean	Danny Sanfaçon
Virginie Lachance	
Danielle Laplante	

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Stéphane Ladouceur	Marie-Hélène Provençal
--------------------	------------------------

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Denis Sauvageau / Shaun Lowe /
Stéphane Daoust, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2014

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2014

Table des matières

Territoire et environnement	3
Climat	3
Aires protégées	4
Démographie	5
Conditions de vie et bien-être	7
Mesure du faible revenu	7
Revenu médian des familles	8
Marché du travail	10
Région administrative	10
MRC	11
Comptes économiques	12
Produit intérieur brut	12
Revenu disponible par habitant	14
Investissements et permis de bâtir	18
Investissements	18
Permis de bâtir	19
Mines	20
Mode de transport utilisé pour se rendre au travail	24
Santé	25
Éducation	27
Taux de diplomation aux études collégiales	27
Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat	28
Culture et communications	29
Concepts et définitions	31

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

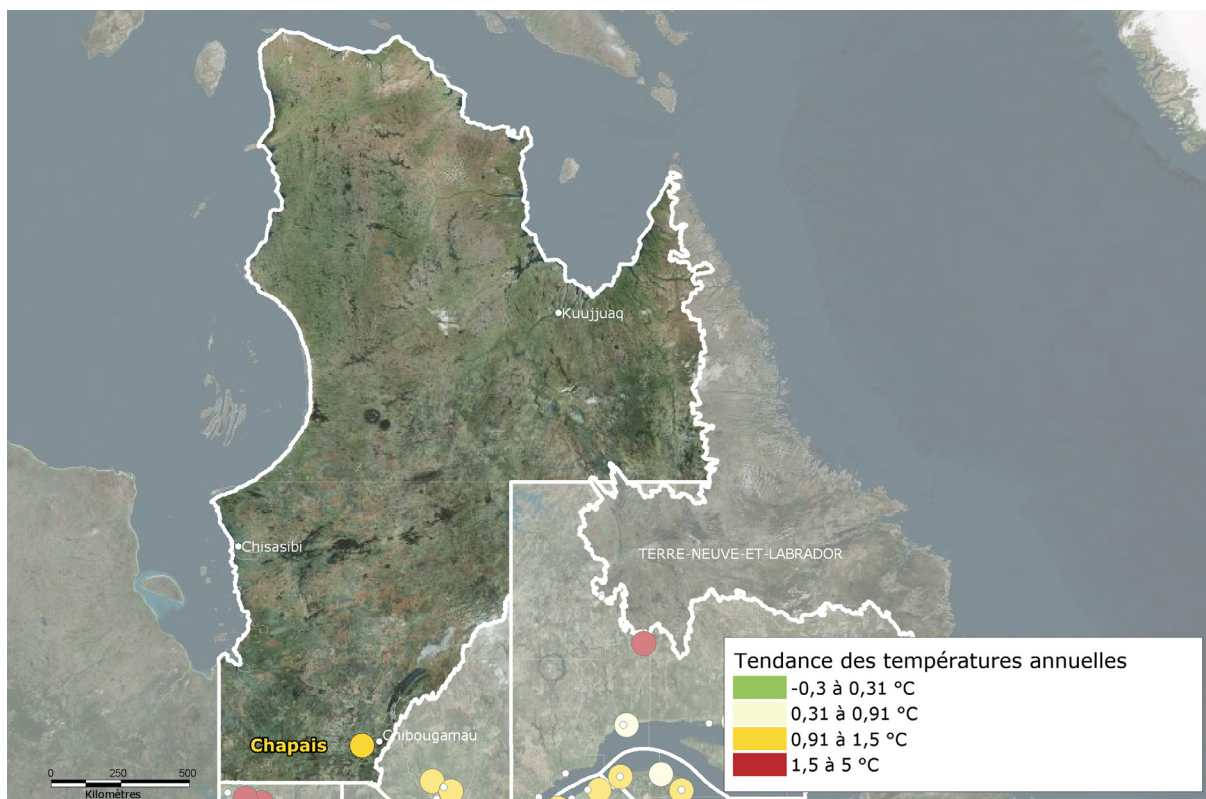
1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région du Nord-du-Québec couvre une superficie en terre ferme de 707 333 km². Elle est composée de trois municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Jamésie, Kativik et Eeyou Istchee, et regroupe 51 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52^e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région du Nord-du-Québec, la station de la municipalité de Chapais affiche une variation de température de + 1,2 °C pour la période observée.



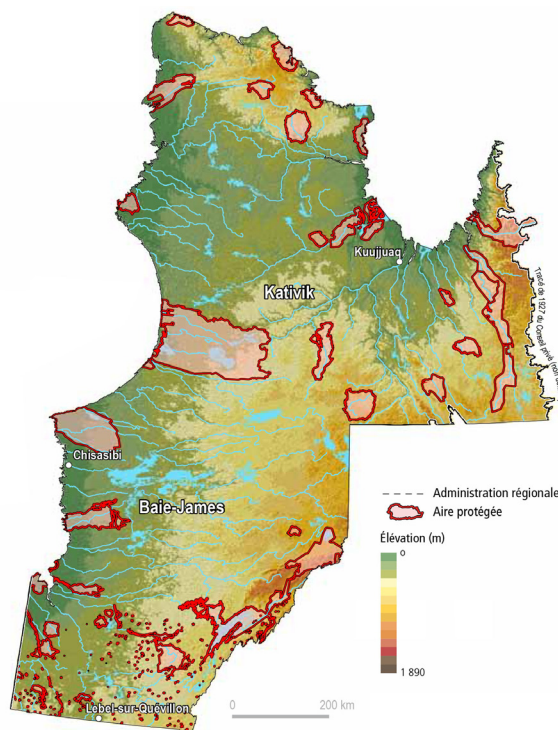
Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2014, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 908 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 151 971 km², ce qui représente 9,11 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région du Nord-du-Québec se trouvent, en totalité ou en partie, 274 aires protégées. Elles couvrent 102 377 km², soit 11,9 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées du Nord-du-Québec est constituée de 22 réserves de biodiversité projetées¹, contribuant à la protection de près de 36 621 km². La plus importante en superficie est la réserve de biodiversité projetée Albanel-Témiscamie-Otish (11 871 km²). En juillet 2013, le parc national Tursujuq était officiellement créé, portant à trois le nombre de parcs nationaux situés dans la région, pour une superficie totale de 31 701 km². Le parc national de Tursujuq est le plus grand parc national du Québec avec une superficie de 26 107 km². Cet immense territoire comprend des attraits naturels exceptionnels, notamment le lac Guillaume-Delisle et le lac à l'Eau Claire. La région comprend également quatre réserves de territoire pour fin d'aire protégée² (18 487 km²) et six réserves de parc national du Québec³ (14 570 km²).



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2014.

1. Réserve de biodiversité : aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité; sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel — une formation physique ou un groupe de telle formation — et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité *projetées* sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.
2. Certains territoires ont obtenu une reconnaissance spécifique de la part du gouvernement du Québec, en attendant qu'un statut légal de protection leur soit attribué. Ils ont été désignés à titre de « réserve de territoire pour fin d'aire protégée » par le Gouvernement dans le cadre de la Stratégie québécoise sur les aires protégées. Les réserves de territoires pour fin d'aire protégée sont soustraites, par entente administrative, à toutes activités industrielles d'exploitation des ressources naturelles (activités forestières, minières ou énergétiques).
3. Parmi les projets en cours de parcs nationaux, certains ont obtenu une reconnaissance spécifique de la part du gouvernement du Québec, en attendant qu'un statut légal de protection leur soit attribué. Ils ont été désignés à titre de « réserve de parc national » par le Gouvernement dans le cadre de la Stratégie québécoise sur les aires protégées. Les réserves de parcs nationaux sont soustraites, par entente administrative, à toutes activités industrielles d'exploitation des ressources naturelles (activités forestières, minières ou énergétiques).

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, le Nord-du-Québec comptait 44 000 habitants au 1^{er} juillet 2013, soit 0,5 % de la population du Québec. Il arrive au dernier rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1,1 %) et la Côte-Nord (1,2 %).

Parmi les trois MRC que compte le Nord-du-Québec, Eeyou Istchee est la plus peuplée. Environ 17 100 personnes y résident en 2013, soit 39 % de la population régionale. Elle devance la MRC de Jamésie (32 %), qui comptait le plus grand nombre d'habitants jusqu'en 2007. Kativik regroupe pour sa part 29 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2001-2013

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2013 ^p	2001-2006 ^r	2006-2011 ^r	2011-2013 ^p	2001 ^r	2013 ^p
	n				pour 1 000			%	
Jamésie	16 576	14 946	14 284	14 251	- 20,7	- 9,1	- 1,2	42,1	32,4
Kativik	9 834	10 978	12 211	12 683	22,0	21,3	19,0	25,0	28,8
Eeyou Istchee ²	12 917	14 367	16 528	17 065	21,3	28,0	16,0	32,8	38,8
Nord-du-Québec	39 327	40 291	43 023	43 999	4,8	13,1	11,2	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 155 334	6,3	9,6	9,1	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2013.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La croissance démographique du Nord-du-Québec s'est accélérée de manière importante au cours des années 2000, surpassant même celle de l'ensemble du Québec. Tandis que la population régionale s'est accrue à un taux annuel moyen de 4,8 pour mille entre 2001 et 2006, ce taux s'est élevé à 13,1 pour mille en 2006-2011. Selon les données provisoires, la région a crû à un taux annuel moyen de 11,2 pour mille entre 2011 et 2013, comparativement à 9,1 pour mille dans l'ensemble du Québec. Soulignons par ailleurs que le Nord-du-Québec est la seule région dite éloignée qui n'a pas connu d'épisode de déclin entre 2001 et 2013. Néanmoins, son poids démographique au sein de la population est resté stable à 0,5 %.

À l'intérieur de la région, la dynamique démographique de Kativik et d'Eeyou Istchee contraste fortement avec celle de la MRC de Jamésie. Les données provisoires indiquent que Kativik et Eeyou Istchee ont connu respectivement une croissance annuelle moyenne de 19,0 et de 16,0 pour mille entre 2011 et 2013, des taux parmi les plus élevés du Québec à l'échelle des MRC. Ces deux territoires se démarquaient aussi par une forte croissance au cours des années 2000. À l'opposé, la MRC de Jamésie (- 1,2 pour mille) a de nouveau décru entre 2011 et 2013. L'ampleur du déclin a cependant été beaucoup plus faible qu'au cours des deux périodes précédentes, cette évolution ayant largement contribué à l'amélioration du bilan démographique de l'ensemble de la région.

Révision des estimations de population

Les estimations démographiques utilisées sont tirées de la série révisée par Statistique Canada en février 2014 et adaptées au découpage géographique des MRC par l'Institut de la statistique du Québec. Cette révision apporte des modifications à la population totale du Québec, des régions administratives et des MRC à partir de l'année 2001.

La comparaison des nouvelles estimations avec celles disponibles précédemment montre des changements parfois importants, notamment après 2006. Pour des précisions méthodologiques sur les conséquences de cette révision à l'échelle des régions administratives, se référer à l'encadré de la section Démographie dans le [Panorama des régions du Québec](#).

Prudence dans l'interprétation des données provisoires

Les estimations de population de la période 2011-2013 ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population ne sont pas définitives et feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population.

Structure par âge

La population du Nord-du-Québec est nettement plus jeune que la moyenne québécoise. En 2013, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 28,9 ans, comparativement à 41,6 ans au Québec. La part des jeunes de moins de 20 ans s'élève à 35,7 %, tandis qu'elle est de 21,1 % à l'échelle québécoise. Les personnes âgées de 65 ans et plus (6,7 %) sont au contraire beaucoup moins nombreuses, toutes proportions gardées, que dans l'ensemble du Québec (16,6 %). Le poids démographique de la population d'âge dit actif, soit les 20-64 ans (57,7 %), est également inférieur à la moyenne québécoise (62,3 %), mais la différence est moins marquée que chez les deux autres groupes d'âge.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2013¹

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n	n	n	n	%	%	%	%	
Jamésie	14 251	3 350	9 260	1 641	100,0	23,5	65,0	11,5	39,6
Kativik	12 683	5 430	6 828	425	100,0	42,8	53,8	3,4	23,5
Eeyou Istchee ¹	17 065	6 909	9 288	868	100,0	40,5	54,4	5,1	25,6
Nord-du-Québec	43 999	15 689	25 376	2 934	100,0	35,7	57,7	6,7	28,9
Ensemble du Québec	8 155 334	1 720 232	5 079 841	1 355 261	100,0	21,1	62,3	16,6	41,6

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Population au 1^{er} juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Si les trois MRC de la région ont une population plus jeune que celle de l'ensemble du Québec, le contraste est particulièrement évident dans le cas de Kativik et d'Eeyou Istchee. L'âge médian de ces deux territoires est respectivement de 23,5 ans et de 25,6 ans en 2013. La part des jeunes de moins de 20 ans s'y élève à plus de 40 %, tandis que celle des aînés est d'au plus 5 %. La population de la MRC de Jamésie n'est pas aussi jeune : l'âge médian y atteint 39,6 ans en 2013. Elle compte elle aussi une plus forte proportion de jeunes et une plus faible proportion de personnes âgées que l'ensemble du Québec, mais l'écart est moins prononcé, surtout en ce qui concerne la part des moins de 20 ans.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2011, la proportion des familles en situation de faible revenu est plus élevée dans la région du Nord-du-Québec (15,2 %) que dans l'ensemble du Québec (8,8 %). De 2007 à 2011, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 2,3 points), tandis qu'il diminue de 1,2 point dans l'ensemble du Québec. Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche la diminution la plus élevée (– 2,3 points). Par rapport à 2010 seulement, le taux est en diminution de 0,2 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Eeyou Istchee que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (24,2 %). À l'inverse, Jamésie affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (4,8 %). Au cours de la période 2007-2011, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans tous les territoires supralocaux de la région : Eeyou Istchee (– 5,3 points), Jamésie (– 1,8 point), Kativik (– 0,5 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007 point de pourcentage
	%					
Jamésie	6,5	6,5	5,2	4,5	4,8	– 1,8
Kativik	19,7	15,7	20,6	19,6	19,2	– 0,5
Eeyou Istchee ¹	29,5	24,2	25,5	24,9	24,2	– 5,3
Nord-du-Québec	17,5	14,9	16,0	15,4	15,2	– 2,3
Ensemble du Québec	9,9	9,7	9,8	9,3	8,8	– 1,2

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2011, ce taux est 5,9 fois plus élevé pour les familles monoparentales (37,7 %) que pour les couples (6,4 %). Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche le taux le plus élevé (+ 37,7 %). Entre 2007 et 2011, le taux diminue de 2,9 points pour les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 3 points pour les couples. C'est Eeyou Istchee qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2011 (47,4 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Jamésie (22,9 %).

Toujours en 2011, on dénombre dans la région 1 620 familles à faible revenu, dont 1 130 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 3 070 en 2007 à 2 870 en 2011, soit une diminution de 6,5 %. Cette diminution est plus élevée que l'augmentation du nombre total d'enfants de la région (+ 3,1 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Nord-du-Québec, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007 point de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	17,5	14,9	16,0	15,4	15,2	- 2,3
Famille comptant un couple	9,4	6,8	7,2	6,4	6,4	- 3,0
Sans enfants	7,5	7,0	6,0	4,8	4,6	- 2,9
Avec 1 enfant	9,9	7,1	7,4	7,4	6,9	- 3,0
Avec 2 enfants	9,5	5,4	5,6	5,6	5,7	- 3,8
Avec 3 enfants et plus	11,6	8,0	10,0	8,5	9,0	- 2,6
Famille monoparentale	40,6	37,4	39,6	38,9	37,7	- 2,9
Avec 1 enfant	39,3	36,7	39,3	39,2	38,8	- 0,4
Avec 2 enfants	42,7	37,2	40,5	38,2	37,5	- 5,2
Avec 3 enfants et plus	41,1	38,6	40,7	39,1	35,3	- 5,8

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2010 à 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 0,1 % dans la région du Nord-du-Québec. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,4 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Kativik (+ 0,8 %), Eeyou Istchee (+ 0,3 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans le territoire supralocal suivant : Jamésie (- 0,6 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 66 380 \$, comparativement à 68 170 \$ au Québec. En 2011, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans le territoire supralocal suivant : Jamésie (79 640 \$).

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	\$ constants de 2011		%
Jamésie	80 090	79 640	- 0,6
Kativik	59 624	60 080	0,8
Eeyou Istchee ¹	55 028	55 170	0,3
Nord-du-Québec	66 343	66 380	0,1
Ensemble du Québec	67 868	68 170	0,4

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2011, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (32 990 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (73 160 \$). Enfin, de 2010 à 2011, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 0,7 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 0,8 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Nord-du-Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	\$ constants de 2011		%
Famille comptant un couple	72 546	73 160	0,8
Sans enfants	56 203	57 200	1,8
Avec 1 enfant	74 566	76 430	2,5
Avec 2 enfants	82 882	82 840	- 0,1
Avec 3 enfants et plus	83 150	83 170	0,0
Famille monoparentale	32 770	32 990	0,7
Avec 1 enfant	27 432	27 480	0,2
Avec 2 enfants	34 727	33 140	- 4,6
Avec 3 enfants et plus	42 940	43 720	1,8

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

On dénombre 52 200 emplois dans le regroupement des régions « Côte-Nord et Nord-du-Québec » en 2013. Ce nombre varie peu par rapport à 2012. Le taux d'emploi augmente de 1 point et s'établit à 57,4 %.

Une relative stabilité est observée dans l'évolution de l'emploi selon l'âge, le sexe, le secteur d'activité ainsi que le régime de travail. On constate tout de même que le poids de l'emploi à temps partiel diminue de 1,3 point pour se fixer à 15,9 %. Il s'agit de la part la plus faible de l'ensemble du Québec.

Le nombre de chômeurs change peu. Du côté du taux de chômage, il augmente de 0,3 point en raison de la variation de la population active (+ 2,3 %). Le taux de chômage de ce regroupement (7,9 %) se rapproche de la moyenne québécoise (7,6 %).

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Côte-Nord et Nord-du-Québec, 2009-2013

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Population active	k	53,9	57,9	56,5	55,4	56,7
Emploi	k	48,7	53,9	52,1	51,2	52,2
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	40,9	46,2	42,6	42,4	43,9
Emploi à temps partiel	k	7,7	7,7	9,5	8,8	8,3
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	9,5	11,8	10,4	11,6	13,0
30 ans et plus	k	39,2	42,1	41,7	39,6	39,2
Sexe						
Hommes	k	25,6	29,2	29,0	27,6	28,0
Femmes	k	23,1	24,7	23,1	23,6	24,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	13,5	16,9	14,6	15,7	14,5
Secteur des services	k	35,2	37,0	37,5	35,5	37,7
Chômeurs	k	5,3	4,0	4,4	4,2	4,5
Taux d'activité	%	59,2	63,8	62,3	61,0	62,4
Taux de chômage	%	9,8	6,9	7,8	7,6	7,9
Taux d'emploi	%	53,5	59,4	57,4	56,4	57,4
Part de l'emploi à temps partiel	%	15,8	14,3	18,2	17,2	15,9

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Le taux d'activité retrouve son niveau de 2011. En effet, il augmente de 1,4 point et se fixe à 62,4 % en 2013. Cette augmentation est occasionnée par la stabilité relative de la population en âge de travailler et la légère hausse de la population active. Le regroupement des régions « Côte-Nord et Nord-du-Québec » affiche un taux d'activité inférieur à la moyenne québécoise en 2013 (65,2 %).

Depuis 2009, on compte 3 500 emplois supplémentaires au sein du regroupement des régions « Côte-Nord et Nord-du-Québec ». Malgré cette hausse qui représente une augmentation d'environ 7 % de l'emploi dans ces régions, le poids de cette dernière dans l'emploi total au Québec demeure inchangé et reste un des moins élevés parmi les régions administratives (1,3 %).

4.2 MRC

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 16 010 dans le Nord-du-Québec en 2012, en hausse de 2,8 % par rapport à 2011, soit la plus forte au Québec. La situation du marché du travail s'améliore dans toutes les MRC du Nord-du-Québec, avec des augmentations largement supérieures à celle de la province (0,9 %). Eeyou Istchee (+ 3,9 %), Kativik (+ 3,7 %) ainsi que Jamésie (+ 1,5 %), affichent parmi les plus fortes hausses du nombre de travailleurs au Québec en 2012. D'ailleurs, ces croissances dans ces territoires supralocaux se caractérisent autant chez les hommes que chez les femmes. À l'échelle provinciale, Eeyou Istchee est la MRC où la proportion de femmes (54,8 %) est la plus élevée.

En ce qui a trait au taux de travailleurs, toutes les MRC dans le Nord-du-Québec affichent un taux supérieur à la moyenne québécoise (76,1 %). La MRC de Kativik (85,4 %) présente le taux de travailleurs le plus élevé de la région, immédiatement suivie à ce chapitre par Eeyou Istchee (81,2 %). En revanche, c'est dans Jamésie (80,9 %) qu'il est le plus faible. D'ailleurs, parmi les 15 MRC affichant les taux de travailleurs élevés, 3 sont situés dans la région du Nord-du-Québec. Même si les taux de travailleurs demeurent élevés, seule la MRC de Jamésie (+ 1,1 point) affiche une augmentation du taux de travailleurs supérieure à la moyenne québécoise (+ 0,4 point).

Tableau 4.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC de la Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2011-2012

	Nombre			Taux		
	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	2011 ^r	2012 ^p	Écart 2012-2011
	n		%	%		Point de %
Jamésie	6 556	6 654	1,5	79,8	80,9	1,1
Kativik	4 119	4 273	3,7	85,4	85,4	0,0
Eeyou Istchee ¹	4 894	5 083	3,9	80,9	81,2	0,3
Nord-du-Québec	15 569	16 010	2,8	81,6	82,1	0,5
Ensemble du Québec	3 285 087	3 314 476	0,9	75,7	76,1	0,4

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.

Dans 100 des 104 MRC du Québec, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes. Toutefois, la situation est inverse dans deux des trois MRC de la région du Nord-du-Québec. En effet, dans Eeyou Istchee et Kativik le taux de travailleurs est plus élevé chez les femmes que du côté des hommes. Pour une cinquième année consécutive, ces deux territoires supralocaux affichent les taux de travailleurs féminins les plus élevés de la province (82,7 % et 86,4 % respectivement). En revanche, dans la Jamésie, le taux de travailleurs chez les hommes (84,1 %) demeure largement au-dessus de celui des femmes (77,2 %).

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le Nord-du-Québec enregistre un produit intérieur brut aux prix de base (PIB) d'une valeur de 3,1 G\$ en 2012. L'économie de la région administrative occupe 0,92 % du PIB québécois, ce qui en fait la deuxième plus petite région en termes économiques, après la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (0,80 %).

Par rapport à l'année précédente, le Nord-du-Québec augmente de 4,1 % et sur la période allant de 2007 à 2012, la région administrative croît annuellement en moyenne de 2,7 %, ce qui représente un taux légèrement plus faible que celui qu'on observe dans l'ensemble du Québec (+ 3,2 %).

Produit intérieur brut par industrie

Tout comme les autres régions minières, l'activité économique du Nord-du-Québec est surtout basée sur le secteur des biens, dont la production totalise 2,0 G\$ en 2012. Cela représente 65,7 % du PIB de la région et une hausse de 4,0 % relativement à 2011. De son côté, la production du secteur des services se chiffre à 1,1 G\$, ce qui représente une croissance annuelle de 4,1 %. On remarque une différence importante en ce qui concerne le taux de croissance annuel moyen au cours des cinq dernières années des deux secteurs : le premier décroît de 0,2 %, tandis que le second augmente de 10,3 %.

L'industrie de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz, dont la part dans le PIB régional s'élève à 22,5 %, constitue l'une des principales bases économiques de la région. À la suite d'une chute de 13,9 % en 2011, cette industrie affiche une hausse de 2,1 % en 2012. Il s'agit de la seule région administrative à voir sa production augmenter dans l'industrie minière en cette année. En effet, dans l'ensemble du Québec, on observe plutôt une baisse de 7,4 %. L'industrie clé de la construction fait un bond de 8,3 %, tandis que celle de la foresterie et de l'exploitation forestière augmente de 0,7 %. Par ailleurs, l'industrie de la fabrication, autre base économique du Nord-du-Québec, accuse une diminution de 4,4 %, soit un moins bon résultat que celui de l'ensemble du Québec (– 0,3 %). Cette industrie connaît des difficultés depuis quelques années et plus particulièrement dans le Nord-du-Québec. Entre les années 2007 à 2012, la fabrication recule en moyenne de 10,3 % annuellement dans la région.

À l'exception du groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers, en baisse de 7,2 %, toutes les industries du secteur des services voient leur production augmenter en 2012. Le commerce de gros (+ 9,7 %), l'industrie des arts, spectacles et loisirs (+ 9,4 %) et l'industrie de l'information et culturelle (+ 9,0 %) enregistrent les plus fortes hausses du secteur. Dans les trois cas, il s'agit d'augmentations nettement plus élevées que celles observées au Québec, respectivement 4,1 %, 1,1 % et 3,7 %. Après des pertes en 2011, l'hébergement et les services de restauration (+ 6,4 %) ainsi que les services d'enseignement (+ 5,5 %) retrouvent le chemin de la croissance. Cette dernière industrie constitue une importante base économique du Nord-du-Québec, tout comme les soins de santé et l'assistance sociale (+ 6,6 %) et les administrations publiques (+ 3,0 %), également en expansion en 2012.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Nord-du-Québec, 2011-2012

	2011 ^{er}	2012 ^e	Part de l'industrie en 2012	Variation annuelle moyenne 2012/2007	Variation 2012/2011
	k\$			%	
Ensemble des industries	2 966 522	3 087 045	100,0	2,7	4,1
Secteur de production de biens	1 948 016	2 026 847	65,7	- 0,2	4,0
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	x	x	...	...	...
Cultures agricoles et élevage	x	393	0,0	...	...
Foresterie et exploitation forestière	51 275	51 654	1,7	- 1,1	0,7
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	1 805	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	679 730	694 152	22,5	5,6	2,1
Services publics	x	x	...	...	...
Construction	790 531	855 967	27,7	- 1,7	8,3
Fabrication	61 920	59 175	1,9	- 10,3	- 4,4
Fabrication d'aliments	x	x	...	...	...
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	33 719	36 319	1,2	- 4,7	7,7
Fabrication du papier	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	x	x	...	...	...
Fabrication de machines	x	x	...	...	...
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	5 540	5 107	0,2	...	- 7,8
Activités diverses de fabrication	x	x	...	...	...
Secteur des services	1 018 506	1 060 199	34,3	10,3	4,1
Commerce de gros	23 978	26 296	0,9	8,5	9,7
Commerce de détail	65 361	69 320	2,2	13,8	6,1
Transport et entreposage	51 737	55 691	1,8	0,4	7,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	11 491	12 523	0,4	8,5	9,0
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	74 249	68 897	2,2	3,2	- 7,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	24 326	24 578	0,8	8,1	1,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	57 569	58 509	1,9	10,8	1,6
Services d'enseignement	172 252	181 778	5,9	...	5,5
Soins de santé et assistance sociale	217 712	232 003	7,5	12,9	6,6
Arts, spectacles et loisirs	1 561	1 707	0,1	2,7	9,4
Hébergement et services de restauration	31 781	33 809	1,1	10,9	6,4
Autres services, sauf les administrations publiques	32 420	33 447	1,1	11,5	3,2
Administrations publiques	254 069	261 642	8,5	...	3,0

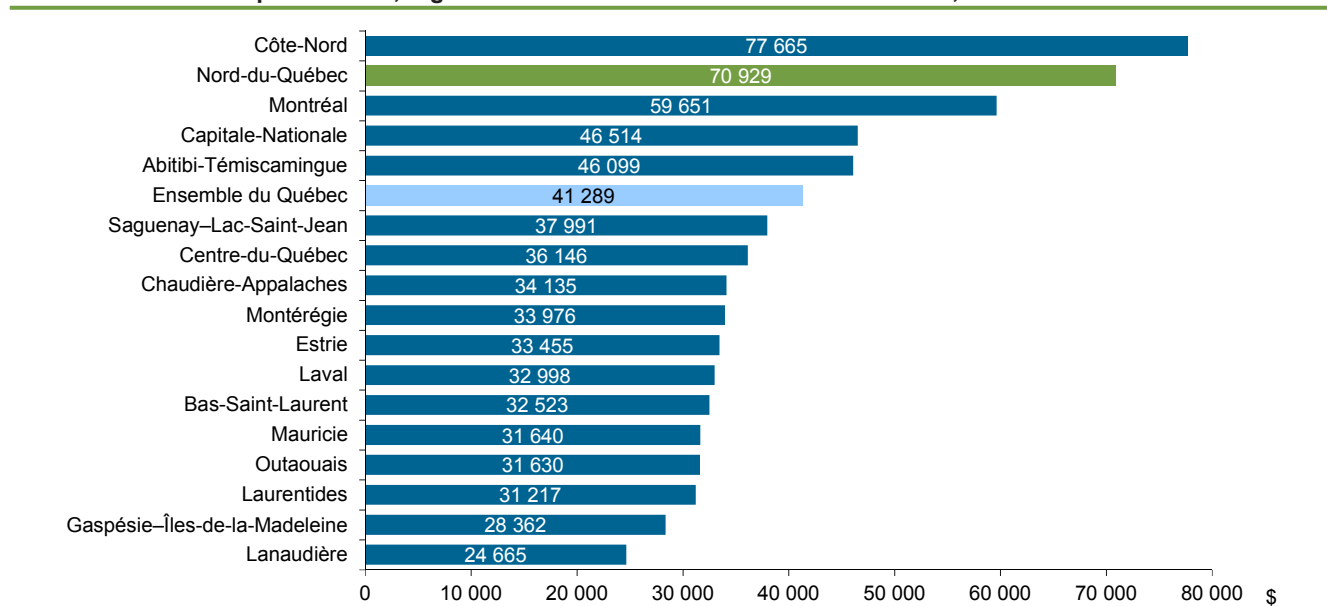
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Il se chiffre à 70 929 \$ en 2012 dans le Nord-du-Québec, soit le deuxième plus élevé au Québec (41 289 \$). Le niveau élevé du PIB par habitant du Nord-du-Québec, relativement à celui de la province, reflète la présence d'industries à forte capitalisation dans cette région. Toutefois, sa croissance annuelle (+ 2,9 %) est assez proche de celle qu'on observe dans l'ensemble du Québec (+ 2,4 %).

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 3,3 % en 2011, le revenu disponible par habitant du Nord-du-Québec progresse avec moins de vigueur en 2012, soit de 2,2 %, un rythme de croissance identique à celui observé au Québec. Le ralentissement de la croissance s'explique, en grande partie, par l'effet conjugué d'une baisse des transferts en provenance des administrations publiques et d'une augmentation plus forte des impôts, des cotisations aux régimes d'assurance sociale et des autres transferts versés par les ménages aux différents paliers de gouvernement.

Avec un revenu disponible des ménages de 26 169 \$ par habitant, le Nord-du-Québec se classe au neuvième rang parmi les 17 régions administratives, devant Chaudière-Appalaches (25 859 \$), mais tout juste derrière l'Outaouais (26 466 \$). Au Québec, le revenu disponible par habitant est légèrement plus élevé et il atteint 26 347 \$ par habitant. Au fil du temps, le Nord-du-Québec tend à rattraper son retard par rapport à la moyenne provinciale; l'écart de revenu entre les deux entités géographiques est passé de 1 472 \$ en 2007 à moins de 180 \$ en 2012.

Décomposition du revenu disponible

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre l'origine du retard de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, la structure de revenu des ménages du Nord-du-Québec sera décortiquée et comparée avec celles des ménages de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible et ses principales composantes par habitant, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2011-2012

Composantes du revenu	Nord-du-Québec			Ensemble du Québec		
	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011
	\$/hab.	\$/hab.	%	\$/hab.	\$/hab.	%
Rémunération des salariés	21 134	22 299	5,5	22 767	23 399	2,8
Revenu mixte net	1 626	1 722	6,0	3 484	3 614	3,7
Revenu net de la propriété	1 008	955	- 5,3	2 878	2 957	2,8
Égal :						
Revenu primaire	23 768	24 976	5,1	29 129	29 969	2,9
Plus :						
Transferts courants reçus	7 220	7 023	- 2,7	5 645	5 834	3,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	70	72	3,3	108	110	2,5
Des administrations publiques	7 147	6 948	- 2,8	5 477	5 663	3,4
Administration fédérale	2 326	2 365	1,7	2 449	2 507	2,4
Administration provinciale	2 884	2 971	3,0	1 682	1 744	3,7
Administrations autochtones	1 447	1 092	- 24,5	19	14	- 24,7
RRQ et RPC	491	520	6,1	1 326	1 398	5,4
Des non-résidents	3	3	- 2,9	60	61	1,1
Moins :						
Transferts courants payés	5 379	5 830	8,4	8 991	9 457	5,2
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	250	258	3,3	387	396	2,5
Aux administrations publiques	5 123	5 566	8,6	8 490	8 941	5,3
Impôts sur le revenu	3 096	3 415	10,3	5 541	5 853	5,6
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	1 667	1 784	7,1	2 384	2 518	5,6
Autres transferts courants aux administrations publiques	360	367	1,9	565	570	0,9
Aux non-résidents	6	6	0,7	114	120	4,8
Égal :						
Revenu disponible	25 609	26 169	2,2	25 783	26 347	2,2

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur contribution à l'activité économique (aussi appelé revenu de marché), atteint 24 976 \$ par habitant dans le Nord-du-Québec, ce qui est bien au-dessous de la moyenne provinciale (29 969 \$). Tant dans la région que dans l'ensemble du Québec, le revenu primaire représente plus des trois quarts du revenu total des ménages.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus faible dans la région (22 299 \$) que dans l'ensemble de la province (23 399 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi est plus bas que la moyenne dans le Nord-du-Québec. Néanmoins, la rémunération des salariés par habitant de la région connaît, pour une troisième année consécutive, une croissance supérieure à celle observée au Québec.

Le revenu mixte net par habitant, deuxième composante en importance du revenu primaire, est largement plus faible dans le Nord-du-Québec (1 722 \$) qu'à l'échelle québécoise (3 614 \$). Cette composante du revenu primaire englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. Il faut mentionner que les revenus tirés des loyers sont faibles dans la région, alors que les revenus nets des exploitants agricoles sont quasi inexistantes.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il demeure trois fois moins élevé dans la région (955 \$) qu'au Québec (2 957 \$). À cet égard, le Nord-du-Québec se classe au dernier rang des régions administratives.

Transferts courants reçus

L'intervention de l'État par le biais des transferts sociaux (aide sociale, prestations d'assurance-emploi, rentes de retraite, crédits d'impôt remboursables, etc.) vient toutefois réduire la différence de revenu entre le Nord-du-Québec et la province. En 2012, les résidents de la région ont reçu, en moyenne, des différents paliers de gouvernement 6 948 \$ en transferts sociaux, soit 1 285 \$ de plus par habitant que la moyenne québécoise (5 663 \$). Outre les aides financières accordées aux autochtones, les principaux transferts en provenance des administrations publiques dans le Nord-du-Québec sont les prestations du Régime québécois d'assurance parentale, du programme Soutien aux enfants ainsi que les prestations fiscales canadiennes pour enfants et les prestations universelles pour la garde d'enfants, ce qui reflète le taux de fécondité particulièrement élevé dans cette région nordique.

Contrairement aux transferts courants en provenance des administrations publiques, les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable pour les ménages du Nord-du-Québec; en 2012, ils constituent moins d'un pour cent du revenu total des ménages.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente donc la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu total plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les ménages du Nord-du-Québec (5 566 \$), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 941 \$). Il importe de mentionner que le Nord-du-Québec est l'une des rares régions administratives dans laquelle les transferts courants reçus des administrations publiques sont plus élevés que les transferts courants payés.

Par ailleurs, les dons de bienfaisance sont déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2012, les résidents du Nord-du-Québec ont donné en moyenne 258 \$ aux ISBLSM, ce qui est moins que dans l'ensemble de la province (396 \$).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

En 2012, le revenu disponible par habitant croît en regard de 2011 dans l'ensemble des MRC de la région, à l'exception de Kativik où il recule de 0,9 %, en raison notamment d'une baisse importante des transferts en provenance des administrations publiques. La MRC de Jamésie (+ 4,6 %) est toutefois la seule dans la région à afficher un taux de croissance du revenu disponible des ménages supérieur à la moyenne québécoise (+ 2,2 %), grâce notamment à une augmentation marquée de la rémunération des salariés et du revenu mixte net. C'est d'ailleurs la Jamésie (29 904 \$) qui présente, pour une quatrième année consécutive, le revenu disponible par habitant le plus élevé du Nord-du-Québec. Quant aux deux autres territoires supralocaux de la région, à savoir Kativik (23 242 \$) et Eeyou Istchee (25 054 \$), ils continuent d'afficher un niveau de revenu sous la moyenne québécoise (26 347 \$).

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	TCAM 2012/2008
	\$/hab					%	
Jamésie	26 984	27 075	27 258	28 586	29 904	4,6	2,6
Kativik	21 885	21 900	22 181	23 459	23 242	- 0,9	1,5
Eeyou Istchee ¹	89 533	24 138	24 488	24 542	25 054	2,1	- 27,3
Nord-du-Québec	48 394	24 537	24 787	25 609	26 169	2,2	- 14,2
Ensemble du Québec	24 389	24 638	24 914	25 783	26 347	2,2	1,9

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les résidents de la MRC d'Eeyou Istchee sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2012, ils ont reçu, en moyenne, plus de 8 400 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations d'aide sociale, d'allocations familiales ainsi que les prestations versées par les administrations autochtones sont les principaux transferts gouvernementaux reçus par les ménages de cette MRC. À l'inverse, c'est dans la Jamésie (5 771 \$) que les transferts des administrations publiques par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2014, les investissements dans la région du Nord-du-Québec devraient atteindre 2,1 G\$, en hausse de 5,5 % par rapport à 2013, suivant une diminution de 25,6 % entre 2012 et 2013. La région représenterait ainsi 3,0 % du total québécois (68,5 G\$). À ce chapitre, la croissance de la région est plus rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 2,0 %), alors qu'elle avait fait moins bien en 2013 (moyenne provinciale : – 2,8 %). La région arrive au sixième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹ et par secteur, Nord-du-Québec, 2010-2014²

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013	Part relative dans la région (2014)	Part relative dans le Québec (2014)
	k\$						%	
Production de biens	2 274 751	2 233 792	2 316 525	1 676 301	1 780 363	6,2	85,2	11,5
Production de services	205 541	168 531	311 245	263 978	271 165	2,7	13,0	0,9
Logement	28 340	35 249	35 387	41 155	38 184	– 7,2	1,8	0,2
Total	2 508 632	2 437 571	2 663 157	1 981 433	2 089 712	5,5	100,0	3,0
Secteur privé non résidentiel	747 089	1 292 112	1 711 433	1 157 270	1 274 565	10,1	61,0	5,7
Secteur public	1 733 203	1 110 210	916 337	783 008	776 964	– 0,8	37,2	3,5

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002*.

2. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 85,2 % de l'investissement régional en 2014, sont en croissance de 6,2 % par rapport à 2013, pour atteindre 1,8 G\$. L'investissement dans la région représente 11,5 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2014, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur minier (1,2 G\$, en croissance de 10,0 %) et dans celui des services publics (0,5 G\$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant seulement 13,0 % de l'investissement régional, est en hausse de 2,7 % par rapport à 2013 et se chiffre à 271,2 M\$. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 0,9 % de l'investissement québécois (29,3 G\$), est inférieure à la moyenne provinciale (+ 3,0 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 207,4 M\$ en 2014, soit 76,5 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 1,8 % de l'investissement régional en 2014, est en décroissance de 7,2 %, pour s'établir à 38,2 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 6,6 %). La région représente 0,2 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui polarise 61,0 % de l'investissement total, est en croissance de 10,1 % par rapport à 2013, pour s'élever à 1,3 G\$. Cela correspond à une hausse annuelle supérieure à la moyenne québécoise (– 2,4 %). La région du Nord-du-Québec représente 5,7 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une décroissance de 0,8 % par rapport à 2013, pour s'établir à 0,8 G\$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 2,0 %). Cette région accapare 3,5 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région du Nord-du-Québec atteint 26,4 M\$ en 2013, en baisse de 45,6 % par rapport à 2012. La décroissance s'observe dans le secteur non résidentiel (– 76,5 %), alors que le secteur résidentiel est en croissance (+ 22,6 %). À noter que les données pour le Nord-du-Québec représentent uniquement la MRC de Jamésie, celles pour Eeyou Istchee et Kativik n'étant pas disponibles.

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 44 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 32 en 2012. La valeur des permis délivrés dans ce secteur s'élève à 18,6 M\$ en 2013, par rapport à 15,1 M\$ en 2012. Il s'agit, en 2013, d'une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années.

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2013 est inférieure à la moyenne des cinq dernières années pour l'ensemble des composantes. Les permis de bâtir commerciaux s'élèvent à 3,6 M\$, comparativement à une moyenne des cinq dernières années de 5,4 M\$. Les permis de bâtir institutionnels accordés représentent 3,4 M\$ contre une moyenne de 4,8 M\$ au cours des cinq dernières années. Finalement, la valeur des permis de bâtir industriels émis en 2013 représente 0,9 M\$, valeur nettement inférieure à la moyenne quinquennale (10,8 M\$).

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2011-2013

	2011	2012	2013	Variation 2013/2012
	n			%
Jamésie	54	32	44	37,5
Kativik	..	..	..	..
Eeyou Istchee ¹	..	..	..	..
Nord-du-Québec	54	32	44	37,5
Ensemble du Québec	53 890	51 262	42 493	– 17,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC du Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2013

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12
Jamésie	18 556	13 599	3 562	5 449	893	10 770	3 389	4 756
Kativik	...	..	...	..	...	..	...	..
Eeyou Istchee ¹	...	..	...	..	...	..	...	..
Nord-du-Québec	18 556	13 599	3 562	5 449	893	10 770	3 389	4 756
Ensemble du Québec	8 950 402	9 507 044	3 336 490	2 846 766	1 029 046	1 008 238	1 887 639	1 264 119

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mines

par Hugo Johnston-Laberge, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Dans le cadre de cette analyse, il est important de noter que les données de 2012 sont finales, celles de 2013 sont de nature provisoire et celles de 2014 représentent des intentions¹.

Le Nord-du-Québec est une région très importante tant pour l'investissement minier que pour la production minérale. Les livraisons minérales du Nord-du-Québec sont plutôt diversifiées, mais également concentrées en minéraux métalliques. En effet, plus de 99,6 % de la valeur des livraisons de la région est composée de minéraux métalliques (nickel, or, cuivre, zinc, palladium, platine, cobalt, argent, rhodium et plomb).

Activité minière

En mars 2013, Minéraux Maudore a fait l'acquisition de la division québécoise de North American Palladium et de ses actifs aurifères québécois, soit l'usine de traitement Géant Dormant, du parc à résidus miniers ainsi que la mine d'or Vezza située à Matagami. Malgré que la production commerciale de la mine Vezza devait débuter en 2013, la compagnie Maudore a pris la décision de réorienter sa stratégie de développement vers la mine Géant Dormant et d'exploiter des zones de production résiduelles de la mine pendant les travaux de développement. Du même coup, les développements de la mine Vezza ont été arrêtés indéfiniment². En juin 2014, plus de la moitié des employés de la mine Géant Dormant ont été mis à pied sur une base temporaire pour réduire les frais d'exploitation de la mine et ainsi assurer un avenir à long terme à la compagnie³. Enfin, l'entreprise a déposé un avis d'intention de faire une proposition en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité en septembre dernier⁴.

Toujours en mars, la compagnie Ressources Strateco s'est vue contrainte de suspendre ses activités d'exploration et de mise en valeur de son dépôt d'uranium Matoush puisque la compagnie n'a pas reçu du gouvernement du Québec le certificat d'autorisation requis pour poursuivre les travaux. L'entreprise prévoyait le démarrage de la production commerciale en 2016⁵.

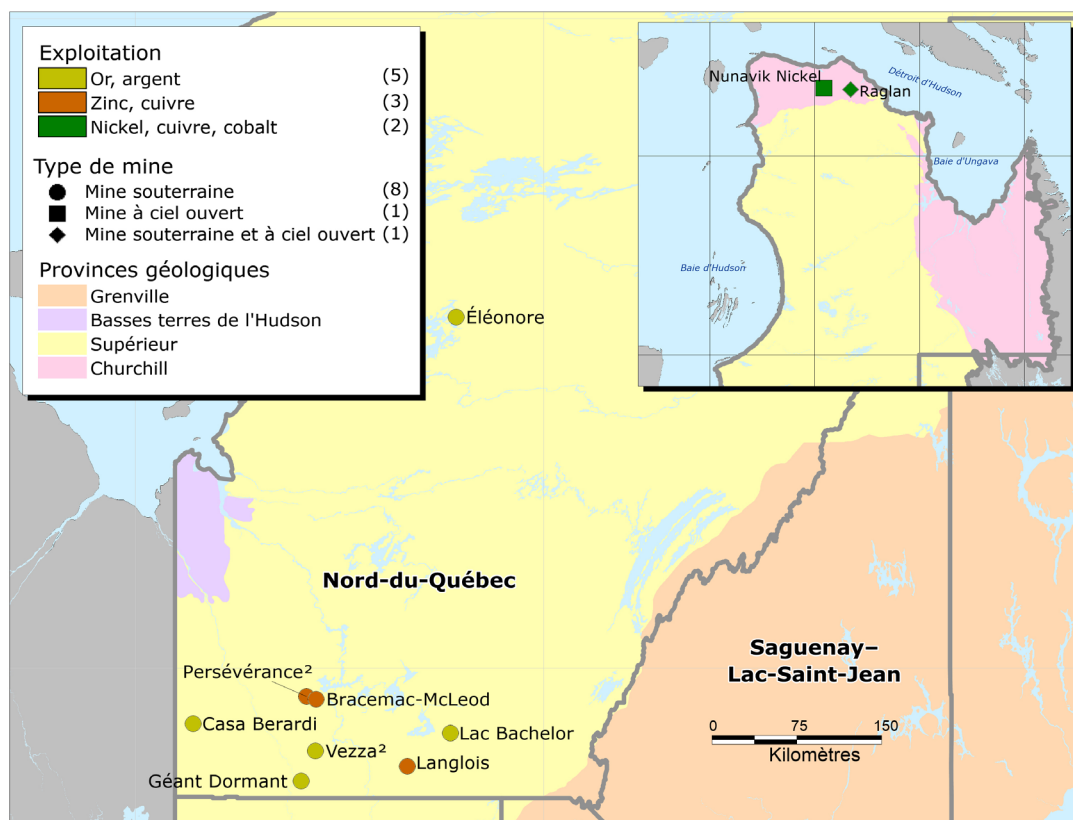
Malgré qu'elle produise déjà des lingots d'or depuis mai 2012 à sa mine du lac Bachelor, la compagnie Ressources Métanor a annoncé officiellement avoir atteint le stade de production commerciale en novembre 2013⁶.

Le projet Nunavik Nickel, propriété de Jilin Jien Nickel Industry Co Ltd., a vécu plusieurs rebondissements au cours de 2013; arrêt de paiements pour le développement de la mine de la part de la China Development Bank Corporation, recours légaux pour des travaux non payés (hypothèques légales)⁷, etc. Malgré tout, la mine, qui devrait produire du nickel, du cuivre, du cobalt, de l'or et des platinoïdes au cours des 16 prochaines années, a expédié ses deux premiers chargements de cuivre vers la fin de l'année 2013⁸. Les premières livraisons des autres substances ont eu lieu au cours des premiers mois de 2014.

Le développement de la mine de zinc-cuivre Bracemac-Mcleod s'est poursuivi au cours de la dernière année et la production commerciale de la mine a été officiellement déclarée en juin 2013. L'ouverture de la mine, maintenant propriété exclusive de Glencore Canada Corporation, s'est arrimée avec la fin des activités de la mine Persévérance⁹. La durée de vie de Bracemac-Mcleod est estimée à quatre ans.

1. Mis à part le prix du minerai de fer, les prix des métaux utilisés dans le calcul de la valeur des livraisons 2014 sont ceux fixés en date du 1^{er} janvier 2014. Pour les autres substances, les prix correspondent aux prévisions établies lors de l'enquête préliminaire 2013.
2. « Maudore réoriente sa stratégie de développement du Projet Vezza vers la Mine Géant Dormant », Maudore Minerals Ltd., 16 juillet 2013.
3. « Plus de la moitié des effectifs mis à pied à la mine Géant Dormant », Radio-Canada, 27 juin 2014.
4. « Maudore dépose un avis d'intention de faire une proposition », Maudore Minerals Ltd., 8 septembre 2014.
5. « Strateco dénonce la décision du gouvernement du Québec », Ressources Strateco inc., 28 mars 2013.
6. « Métanor atteint la production commerciale à son projet Bachelor », Ressources Métanor inc., 14 novembre 2013.
7. « La face cachée de Canadian Royalties », Les Affaires, 5 octobre 2013.
8. « Nunavik Nickel : Canadian Royalties revoit ses plans et expédie... du cuivre! », Les Affaires, 6 novembre 2013.
9. « Donner Forfeits Interest in Bracemac-Mcleod », Donner Metals, 3 septembre 2013.

Carte 7.1

Mines en production/en aménagement¹, Nord-du-Québec, 2013

1. Mine présentement en construction et dont le début de la production est prévu au cours de 2014.

2. Mine fermée au cours de l'année 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines des carrières et des sablières*; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Le développement du projet aurifère Éléonore progresse selon les échéanciers établis et devrait entrer en production au quatrième trimestre de 2014 et atteindre la production commerciale en 2015. Avec une production prévue de 600 000 onces d'or par année, la mine Éléonore deviendra une des plus grosses mines d'or en exploitation au Canada¹.

Au cours de la dernière année, le projet diamantifère Renard de la compagnie Stornoway Diamonds continue d'aller de l'avant avec notamment l'achèvement de la route permanente menant au site de la mine et l'annonce officielle de l'entente de financement complet du projet. Les travaux de construction de la mine ont débuté en juillet 2014 et la production commerciale est prévue pour 2017².

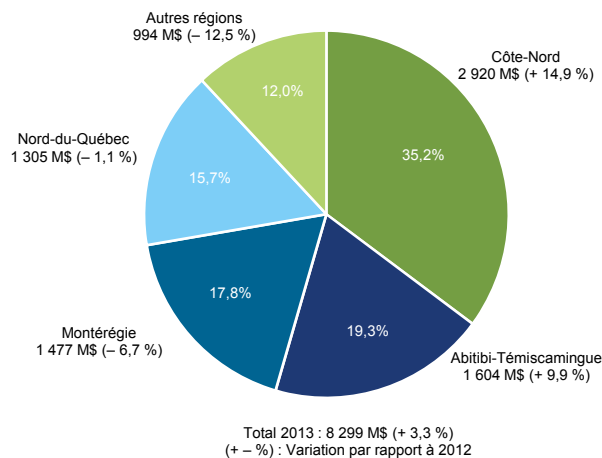
Investissement

En 2013, le Nord-du-Québec (1,1 G\$), qui occupe le deuxième rang des régions administratives pour l'investissement minier, affiche une diminution de 33,9 % (– 555 M\$) par rapport au sommet historique de 1,6 G\$ atteint en 2012. Il s'agit de la troisième année consécutive où les investissements du secteur franchissent le cap du milliard de dollars pour cette région. La région représente 33,2 % de tous les investissements miniers effectués au Québec en 2013 qui, après avoir atteint un niveau record de 5,1 G\$ en 2012, ont enregistré un recul de 36,7 % pour s'établir à 3,2 G\$.

1. « Éléonore – Aperçu et faits saillants des travaux préparatoires », Goldcorp.

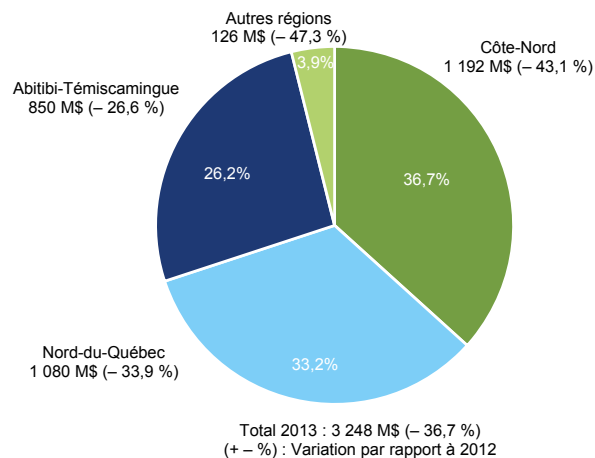
2. « Stornoway annonce une décision officielle concernant la production à Renard », Stornoway Diamonds, 10 juillet 2014.

Figure 7.1

Répartition des livraisons minérales, régions administratives du Québec, 2013

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Figure 7.2

Répartition de l'investissement minier, régions administratives du Québec, 2013

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement des complexes miniers*.

Production

Le Nord-du-Québec constitue la quatrième région en importance pour la valeur des expéditions minérales en 2013. Ces dernières atteignent 1,3 G\$, soit 15,7 % des livraisons minérales québécoises qui se chiffrent à 8,3 G\$. C'est une faible diminution de 1,1 % par rapport à 2012 (1,3 G\$). La production minérale est très diversifiée dans cette région avec des livraisons de nickel (503 M\$), d'or (269 M\$), de cuivre (197 M\$), d'argent (29 M\$), et plusieurs autres métaux, dont le zinc et les platinoïdes.

La valeur des livraisons du Nord-du-Québec devrait atteindre 1,8 G\$ en 2014, un sommet historique pour cette région et une hausse de 36,8 % par rapport à 2013. Cette forte augmentation s'explique en bonne partie par la mise en production de nouvelles mines. Les livraisons de la région représentent 17,6 % de l'ensemble des livraisons minérales du Québec qui atteint 10,1 G\$ en 2014, un sommet historique.

Main-d'œuvre¹

Le Nord-du-Québec (2 738 emplois) est la région qui compte le moins d'effectifs parmi les quatre régions minières importantes (Côte-Nord [4 446 emplois], Abitibi-Témiscamingue [3 785 emplois] et Montérégie [3 109 emplois]). Les emplois du Nord-du-Québec représentent 14,2 % des 19 273 emplois miniers au Québec. La région affiche néanmoins une forte hausse de 43,6 % (+ 831 emplois) par rapport à 2012. L'emploi minier pour l'ensemble du Québec enregistre pour sa part une augmentation de 9,0 %, soit 1 588 emplois. Le Nord-du-Québec est donc responsable de plus de la moitié des nouveaux emplois du secteur minier au Québec en 2013.

Le salaire annuel moyen des travailleurs du secteur minier de l'ensemble du Québec s'élève à 90 217 \$ en 2013, tandis que celui des employés du Nord-du-Québec est de 97 554 \$. Seuls les employés du secteur minier de la Côte-Nord (115 864 \$) et de l'Abitibi-Témiscamingue (111 914 \$) affichent des salaires annuels moyens plus élevés. Enfin, la somme des salaires versés par l'industrie minière dans le Nord-du-Québec s'élève à 267 M\$ en 2013, une hausse de 59 M\$ par rapport à 2012. Cette somme s'élève à plus de 1,7 G\$ pour l'ensemble du Québec, une augmentation de 172 M\$ par rapport à 2012.

1. Le nombre d'emplois et les salaires moyens du secteur minier portent sur les employés (production et administration) des mines, carrières et sablières. Ces données n'incluent pas les employés des compagnies d'exploration ni ceux des mines en développement. Les emplois et salaires moyens reliés au forage carottier ne sont pas répartis selon les régions administratives, mais font partie des totaux pour le Québec.

Tableau 7.1

Emploi et salaire annuel moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2013

	Emploi ¹			Salaire annuel moyen		
	2012	2013	Variation 2013/2012	2012	2013	Variation 2013/2012
	n		%	\$		%
Côte-Nord	4 106	4 446	8,3	116 392	115 864	- 0,5
Abitibi-Témiscamingue	3 360	3 785	12,6	99 682	111 914	12,3
Montréal	3 336	3 109	- 6,8	71 974	75 428	4,8
Nord-du-Québec	1 907	2 738	43,6	109 028	97 554	- 10,5
Autres régions	4 186	4 405	5,2	60 416	55 682	- 7,8
Ensemble du Québec²	17 685	19 273	9,0	88 600	90 217	1,8

1. En personne-année.

2. Inclut le forage au diamant pour l'ensemble du Québec. À l'enquête préliminaire, le forage carottier n'est pas enquêté. Les données proviennent du Recensement 2012.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

8. Mode de transport utilisé pour se rendre au travail

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de 2011, environ 3,6 millions de Québécois et 17 000 habitants du Nord-du-Québec se déplacent pour se rendre au travail. L'analyse qui suit présente la répartition de ces travailleurs de 15 ans et plus selon le principal mode de transport utilisé, c'est-à-dire celui pour réaliser la plus grande partie du trajet.

Transport en véhicule privé (automobile, camion ou fourgonnette)

Dans l'ensemble du Québec, 78 % des travailleurs se déplacent en automobile, camion ou fourgonnette pour se rendre sur leur lieu de travail. Parmi ces navetteurs, 86 % voyagent seuls et 14 % font du covoiturage.

Dans la région du Nord-du-Québec, la proportion de travailleurs se déplaçant en véhicule privé est plus faible qu'au niveau provincial, soit 62 %. La majorité de ces navetteurs voyagent seuls (62 %). La proportion des navetteurs utilisant le covoiturage est beaucoup plus élevée que la moyenne québécoise (38 %).

Tableau 8.1

Répartition des travailleurs selon le principal mode de transport utilisé pour se rendre au travail, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2011

	Nord-du-Québec	Ensemble du Québec
	%	
Véhicule privé	62	78
Part des travailleurs qui voyagent en véhicule privé		
Seuls	62	86
Covoiturage	38	14
Transport durable	33	21
Part des travailleurs selon le mode de transport durable		
Transport en commun	4	65
Transport actif	96	35
Autres	5	1

Notes : Le principal critère de diffusion relié à la qualité des estimations de l'ENM est le taux global de non-réponse (TGN). Ainsi, plus le TGN est élevé, plus le risque de biais augmente. Les estimations de l'ENM pour toute région géographique présentant un taux global de non-réponse égal ou supérieur à 50 % ne sont pas diffusées, car elles contiennent un niveau d'erreurs élevé. Les TGN pour les données présentées dans ce tableau sont : Nord-du-Québec 22,9 %, ensemble du Québec 22,4 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire réalisé pour protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis, la somme des répartitions en pourcentages par mode de transport pour un territoire donné peut ne pas être égale à 100 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages* (2011), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Transport durable

Dans l'ensemble de la province, près d'un cinquième des travailleurs (21 %) utilisent un transport durable pour effectuer la plus grande partie de leur trajet domicile-travail, c'est-à-dire le transport en commun ou le transport actif. Ce dernier se définit comme la marche et la bicyclette. Parmi ces travailleurs, 65 % circulent en transport en commun et 35 % se déplacent activement. Chez les utilisateurs du transport en commun, 59 % prennent l'autobus pour la plus grande partie de leur trajet-domicile-travail, 34 % le métro, 7 % le train de banlieue et une infime proportion le traversier. Quant aux travailleurs utilisant un mode de transport plus actif, ils sont 81 % à marcher et 19 % à pédaler pour se rendre au travail.

Dans la région du Nord-du-Québec, près d'un tiers des travailleurs circulent par un moyen de transport durable. Le transport actif est employé par la majorité d'entre eux (96 %). Ces travailleurs se déplacent presque exclusivement à pied.

9. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Il existe deux variations avec le découpage des régions administratives. Pour les régions sociosanitaires, la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule et unique région; à l'inverse, le Nord-du-Québec est divisé en trois régions qui sont le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est essentiellement focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé.

En 2012, dans le regroupement du Nord-du-Québec, du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James, le nombre de médecins augmente de 0,7 %, après la croissance observée en 2011 (+ 15,0 %). Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 18 003. Depuis 2008, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 18,5 %), le plus fort observé au Québec, est dû davantage aux spécialistes (+ 36,4 %) qu'aux omnipraticiens (+ 16,8 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 7,3 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 9,7 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2012 à une décroissance (– 4,2 %), et ce, après une année de stagnation. Depuis 2008, la diminution du nombre de dentistes dans le regroupement du Nord-du-Québec, du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James est la plus forte au Québec (– 11,5 %).

Tableau 9.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire du Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James, 2008 (2008-2009) à 2012 (2012-2013)

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Médecins¹	n	124	130	127	146	147
Omnipraticiens	n	113	119	117	133	132
Ensemble des spécialistes	n	11	11	10	13	15
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	3,00	3,10	2,99	3,39	3,38
Dentistes¹	n	26	26	24	24	23
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,63	0,62	0,56	0,56	0,53
		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Personnel infirmier^{3,4}	n	866	870	866	850	854
Infirmières	n	364	376	348	355	333
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	124	124	140	156	148
Infirmières auxiliaires	n	39	43	47	45	55
Préposées aux bénéficiaires	n	339	327	331	294	318
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	20,94	20,76	20,36	19,76	19,62

Note: Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Nombre de personnes travaillant dans le réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2014.

On enregistre en 2012-2013 pour le personnel infirmier une hausse de 0,5 % dans le regroupement du Nord-du-Québec, du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières auxiliaires (+ 22,2 %) et les préposées aux bénéficiaires (+ 8,2 %) que chez les infirmières (– 6,2 %) et les infirmières cliniciennes et praticiennes (– 5,1 %).

10. Éducation

10.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane Hélène Gagnon, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de la Science (Direction de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 57 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2007 dans l'établissement d'enseignement de la région du Nord-du-Québec est de 56,1 %. Ce taux est en augmentation par rapport au taux des deux cohortes précédentes. Les étudiants du Nord-du-Québec affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec, sauf pour la cohorte 2004. Au Québec, sur les 55 359 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2007, 64,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 66,0 % (2003) et 64,6 % (2007).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région du Nord-du-Québec est en général plus élevé que celui des hommes, à l'exception de la cohorte 2004 pour la région.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2007, dans l'établissement de la région du Nord-du-Québec, 14,0 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (56,1 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (14,0 %) porte à 70,2 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2007 est de 70,5 % (64,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 5,8 %, un DEP).

Tableau 10.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales et selon le sexe, Nord-du-Québec, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007

	2003	2004	2005	2006	2007
	%				
Ensemble des programmes	64,6	70,4	51,1	51,5	56,1
Hommes	52,9	86,7	50,0	42,9	39,3
Femmes	71,0	50,0	52,4	57,9	72,4

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

10.2 Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat¹

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2011, on observe que le nombre de diplômés au baccalauréat a diminué au Nord-du-Québec de 11,3 %, ce qui se situe en dessous de la croissance du Québec (+ 1,6 %). Depuis 2007, on s'aperçoit que la tendance est à la baisse, et ce, de façon plus marquée (– 26,7 %).

Les 51 diplômés au baccalauréat du Nord-du-Québec sont majoritairement des femmes (76,4 %) en 2011, tout comme au Québec (61,8 %). Au provincial, cette proportion a constamment augmenté entre 2007 et 2010 (+ 1,2 point de pourcentage), mais a diminué entre 2010 et 2011 (– 0,9 point). Dans le Nord-du-Québec, elle fluctue continuellement depuis 2007, en hausse notamment de 19,9 points par rapport à 2010.

Parmi les domaines d'études, c'est celui des sciences sociales et humaines qui procure le plus de diplômés (47,3 %), ce qui est inférieur à la proportion québécoise (65,6 %).

Les trois principales universités d'où viennent les diplômés au baccalauréat du Nord-du-Québec sont, dans l'ordre, l'Université du Québec à Chicoutimi (20,0 %), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et l'Université Laval (12,7 % chacune). La part de l'Université du Québec à Chicoutimi est en hausse pour une quatrième année consécutive (+ 2,3 points en 2011). À l'inverse, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue connaît une forte baisse par rapport à 2010 (– 13,1 points).

Tableau 10.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ), selon le sexe et le domaine d'études, Nord-du-Québec, 2007-2011

	2007 ^r	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^p
	n				
Nord-du-Québec	75	57	67	62	55
Sciences de la santé	15	8	14	6	10
Hommes	x	x	x	x	x
Femmes	x	x	x	x	x
Sciences pures et appliquées	14	9	10	14	15
Hommes	9	x	x	x	9
Femmes	5	x	x	x	6
Sciences sociales et humaines	45	35	38	36	26
Hommes	14	15	10	14	4
Femmes	31	20	28	22	22
Études plurisectorielles	1	5	5	6	4
Hommes	x	x	x	x	x
Femmes	x	x	x	x	x

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013.

1. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence telle que déclarée lors de la dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). Si cette donnée n'est pas disponible, la région administrative de l'organisme où a été obtenu le premier diplôme d'études secondaires est attribuée.

11. Culture et communications

par Marie-Hélène Provençal, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Même si la population du Nord-du-Québec est inférieure à 100 000 personnes (43 523 habitants en 2012), les données de cette région ont tout de même été pondérées par 100 000 habitants afin de faciliter la comparabilité avec les autres régions. En chiffres absolus, le Nord-du-Québec est la région ayant le moins d'établissements culturels. À titre d'exemple, on y retrouve cinq salles de spectacles, quatre institutions muséales, aucune librairie et aucun cinéma. Cependant, compte tenu de la taille de la population, le nombre de salles de spectacles (11,5 par 100 000 habitants) et d'institutions muséales (9,2 par 100 000 habitants) se situe au-dessus de la moyenne québécoise. Globalement, la région se classe légèrement au-dessus de la moyenne québécoise (34,5 établissements culturels par 100 000 habitants).

Tableau 11.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Nord-du-Québec, 2011-2012

	Établissements		Ratio région/Québec	Région	Ensemble du Québec
	2011	2012		2012	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Centres d'artistes	—	..	..	..	...
Salles de spectacles	5	5	0,8	11,5	7,8
Institutions muséales ²	4	4	0,9	9,2	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	1	1	0,3	2,3	4,1
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	5	5	0,7	11,5	8,9
Librairies	1	—	...	...	...
Cinémas et ciné-parcs	1	—	...	...	...
Écrans	1	—	...	...	...
Stations de radio privées et communautaires	2	..	..	..	...

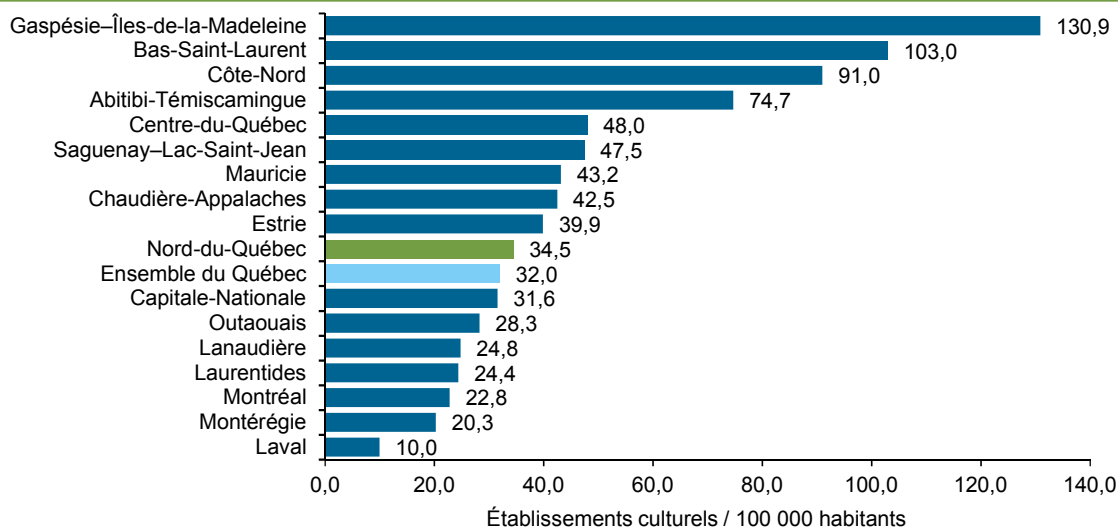
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 11.1

Nombre d'établissements culturels¹ par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2012



1. Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La région du Nord-du-Québec arrive au dernier rang des régions administratives pour le nombre de représentations (0,6 par 1 000 habitants) et d'entrées (111 par 1 000 habitants) aux spectacles payants en arts de la scène et au dernier rang pour les ventes de livres par les librairies (14 \$ par habitant). La fréquentation des institutions muséales y est cependant supérieure à la moyenne québécoise (2 596 entrées par 1 000 habitants). Mise à part cette exception, la fréquentation des activités culturelles est, dans la région du Nord-du-Québec, inférieure à celle du Québec.

Tableau 11.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2011-2012

	Unité	Activités culturelles de la région 2012	Activités culturelles par 1 000 habitants			
			Nord-du-Québec		Ensemble du Québec	
			2011	2012	2011	2012
Spectacles payants en arts de la scène						
Représentations	n	24	0,6	0,6	2,1	2,2
Entrées	n	4 840	150,7	111,2	830,2	896,9
Assistance des cinémas						
Entrées	n	—	x	—	2 724,0	2 615,3
Fréquentation des institutions muséales						
Entrées ¹	n	112 975	2 756,9	2 595,8	1 582,2	1 652,4
Ventes de livres par les librairies						
Ventes de livres neufs ²	\$	1 957 577	15 027,1	14 071,1	55 688,0	54 086,5

1. Inclut les entrées des institutions muséales des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

2. Inclut les ventes des librairies des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE ET BIEN-ÊTRE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Représente le rapport entre le nombre de travailleurs et le nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Palements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Transferts en argent versés aux ménages par les ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais

excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

MINES

Livraisons minérales

Les livraisons minérales représentent la valeur des livraisons (ventes) des exploitants miniers. Les livraisons minérales représentent uniquement les substances minérales extraites du sous-sol du Québec. Par conséquent, la production d'aluminium n'est pas prise en considération. Il en va de même pour tous les métaux récupérés à partir de minerais étrangers traités dans les fonderies et affineries au Québec.

La valeur des livraisons minérales minières est calculée de la façon suivante :

Pour les minéraux non métalliques et certains métaux simples comme le minerai de fer ou le niobium, la valeur des expéditions est déterminée par la valeur réelle des livraisons déclarées par les établissements. La valeur est, au besoin, modifiée pour exclure les coûts de contenants, les taxes et droits, les escomptes et les frais de transport.

Pour les autres métaux (or, argent, cuivre, zinc, nickel, platine, cobalt, etc.), la valeur des expéditions est déterminée à partir de la teneur des minéraux en métal récupérable dans les concentrés livrés dont on calcule ensuite une valeur en fonction des prix annuels moyens des métaux sur les marchés mondiaux.

Ainsi, la valeur de la production des minéraux métalliques calculée ne correspond pas aux sommes effectivement reçues par les établissements d'extraction minière.

Pour les intentions 2014, mis à part le minerai de fer, les prix des métaux utilisés dans le calcul de la valeur des livraisons sont ceux fixés en date du 1^{er} janvier 2014. Pour toutes les autres substances, incluant le minerai de fer, les prix correspondent à ceux établis lors de l'enquête provisoire 2013.

Investissement minier

Les investissements miniers englobent les dépenses d'exploration de substances minérales, les dépenses de mise en valeur d'un gîte minéral ainsi que les dépenses d'aménagement d'un complexe minier.

Les dépenses d'exploration comprennent toutes les activités de terrain et les dépenses d'immobilisation, de réparation et d'entretien, réalisées sur ou hors d'un site minier en vue de chercher et de découvrir un gîte minéral et d'en exécuter la première délimitation, afin d'établir sa valeur économique potentielle (tonnage et teneur et autres caractéristiques) et de justifier des travaux additionnels et plus détaillés.

Les dépenses de mise en valeur du gîte minéral comprennent toutes les activités de terrain et les dépenses d'immobilisation, de réparation et d'entretien, réalisées sur un site minier ou hors d'un site minier afin d'acquiescer une connaissance détaillée d'un gîte déjà délimité et de satisfaire aux besoins d'une étude de faisabilité justifiant la décision d'engager l'aménagement et l'investissement nécessaire. Cette phase s'amorce généralement après la réalisation de l'évaluation préliminaire telle que définie en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières par le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (L.R.Q., c. V-1.1; A.M., 2005-23).

Les dépenses d'aménagement de complexes miniers comprennent tous les travaux de surface ou sous terre liés aux activités d'aménagement de la mine ainsi que les frais d'immobilisation, de réparation et d'entretien réalisés sur un site minier en production ou dont l'aménagement est engagé. Les catégories de frais d'immobilisation sont diverses et comprennent des équipements, de l'outillage et des infrastructures. Ces dernières regroupent des usines afférentes telles que les usines de bouletage, les concentrateurs de minerais, incluant les parcs à résidus, et les installations portuaires de transbordement de minerais, mais elles ne comprennent pas les usines de réduction et d'affinage. L'aménagement de la mine regroupe toutes les activités de terrain exécutées sur un site minier pour définir en détail le minerai, y avoir accès et en préparer l'extraction. Ce travail inclut également les forages, les travaux dans

la roche et les mesures de soutien visant à augmenter les réserves de minerai de la mine par l'exploration et la mise en valeur du voisinage immédiat des gîtes.

MODE DE TRANSPORT UTILISÉ POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

Lieu de travail

Lieu habituel de travail au cours de la semaine du 1^{er} mai au 7 mai 2011. Dans le cas des personnes qui n'ont pas travaillé cette semaine-là, mais qui avaient travaillé à un moment quelconque depuis le 1^{er} janvier 2010, le lieu de travail est celui de l'emploi occupé le plus longtemps au cours de cette période. Pour les personnes qui travaillaient à des endroits différents, mais se présentaient à un siège social au début de chaque quart, le lieu de travail est l'adresse du siège social. Les télétravailleurs qui passaient moins que la moitié de la semaine de travail à domicile devaient donner l'adresse de leur employeur.

Mode de transport

Moyen de transport utilisé pour effectuer la plus grande partie du trajet entre le domicile et le lieu de travail. Le mode de transport peut-être en véhicule privé, en transport durable ou tout autre moyen de transport.

Personnes qui se déplacent pour se rendre au travail

Population active occupée dont le lieu de travail est situé à l'intérieur des frontières du Canada. Seul l'emploi principal du travailleur est considéré. Sont exclues les personnes qui travaillent la majorité du temps à domicile (incluant à la ferme).

Transport durable

Transport en commun et transport actif.

Transport en commun

Autobus, métro et métro aérien, train léger sur rail, tramway ou train de banlieue, traversier pour passagers.

Transport actif

Marche et bicyclette.

Véhicule privé

Comprend les automobiles, camions et fourgonnettes, mais exclut les motocyclettes, scooters ou mobylettes. La personne utilisant ce mode de transport peut être conductrice ou passagère.

SANTÉ

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des

infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et praticienne

Détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Cette infirmière doit détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Salle de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

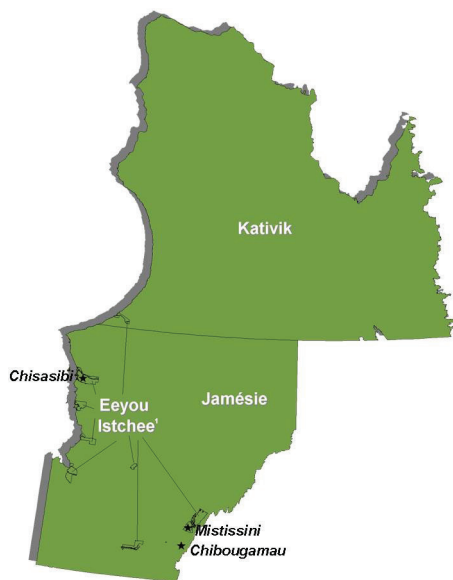
Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur le Nord-du-Québec



Superficie en terre ferme (2013) : 707 333 km²

Population (2013^p) : 43 999 habitants

Densité de population (2013^p) : 0,1 hab./km²

Principales municipalités et population (2013^p) :

- Chibougamau 7 616 habitants
- Chisasibi 4 649 habitants
- Mistissini 3 572 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Extraction minière et activités de soutien
- Pêche, chasse et piégeage
- Foresterie et exploitation forestière
- Services publics

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC du Nord-du-Québec

	Population au 1 ^{er} juillet ¹		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ³	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ³		Taux de faible revenu des familles ⁴		
	2013 ^p	TAAM 2011-2013			2013	2012 ^p	2012 ^e	Var. 12/11		2012 ^p	Var. 12/11
	n	pour 1 000									
Bas-Saint-Laurent	201 091	− 0,2	9,8	72,3	32 523	3,5	23 163	2,0	5,6		
Saguenay–Lac-Saint-Jean	278 069	1,5	9,2	73,6	37 991	2,3	25 107	1,9	5,5		
Capitale-Nationale	725 095	9,9	5,1	78,8	46 514	3,0	27 616	2,3	5,1		
Mauricie	266 542	1,9	9,4	70,3	31 640	2,2	23 262	1,6	8,3		
Estrie	318 350	7,5	6,3	73,8	33 455	3,7	24 050	2,8	8,0		
Montréal	1 959 987	11,4	9,7	74,1	59 651	2,0	26 469	3,0	15,8		
Outaouais	381 200	9,7	6,8	76,4	31 630	1,4	26 466	− 0,8	8,1		
Abitibi-Témiscamingue	147 931	4,2	7,3	76,6	46 099	0,9	27 794	2,6	6,4		
Côte-Nord	95 552	− 0,7	7,9 ²	76,4	77 665	7,7	28 582	3,2	8,1		
Nord-du-Québec	43 999	11,2	7,9 ²	82,1	70 929	2,9	26 169	2,2	15,2		
Jamésie	14 251	− 1,2	..	80,9	..	..	29 904	4,6	4,8		
Kativik	12 683	19,0	..	85,4	..	..	23 242	− 0,9	19,2		
Eeyou Istchee ⁵	17 065	16,0	..	81,2	..	..	25 054	2,1	24,2		
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	93 284	− 6,3	16,2	63,3	28 362	− 0,6	23 276	3,2	8,2		
Chaudière-Appalaches	418 704	5,1	5,4	78,7	34 135	2,9	25 859	3,1	4,4		
Laval	417 304	13,6	6,5	79,8	32 998	2,6	26 856	1,5	7,8		
Lanaudière	488 927	12,4	8,3	76,6	24 665	1,9	25 844	1,3	7,0		
Laurentides	580 966	12,4	7,3	76,6	31 217	2,4	27 527	2,3	7,0		
Montréal	1 499 088	10,0	6,3	78,6	33 976	1,9	27 769	1,7	7,2		
Centre-du-Québec	239 245	6,4	7,4	74,7	36 146	2,3	23 969	3,0	7,2		
Ensemble du Québec	8 155 334	9,1	7,6	76,1	41 289	2,4	26 347	2,2	8,8		

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2013 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 6. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2013.

2. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

3. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

4. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

5. Nouveau toponyme officiel à venir.

Nord-du-Québec

Superficie en terre ferme (2013)	707 333 km ²
Densité de population (2013 ^p)	0,1 hab./km ²
Population totale (2013 ^p)	43 999 hab.
PIB aux prix de base (2012 ^e)	3 087,0 M\$
PIB aux prix de base par habitant (2012 ^e)	70 929\$
Revenu disponible par habitant (2012)	26 169\$
Emplois (2013)	52,2 k
Taux d'activité (2013)	62,4 %
Taux d'emploi (2013)	57,4 %
Taux de chômage (2013)	7,9 %
Taux de faible revenu des familles (2011)	15,2 %
Dépenses en immobilisation (2014) ¹	2 090 M\$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2012)	3,38
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2007)	56,1 %

1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.

2. Perspectives.